

Capitale du Champagne  
**EPERNAY**

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Objet : Communiqué de presse  
Destinataire : Presse  
Affaire suivie par : Aurélia Thille-Das Neves

*Epernay, le 5 mars 2019*

Pont rue de Reims à Epernay  
**Réponse de la SNCF à l'interpellation de Franck Leroy**

En raison d'études sur le pont rue de Reims à Epernay qui appartient à la SNCF et au Département, des restrictions de circulation ont été mises en place depuis plusieurs mois. En novembre, Franck Leroy avait interpellé la SNCF pour connaître le résultat de ces études.

Laurent Vanelle, directeur d'Infrapôle Champagne-Ardenne à SNCF Réseau, vient de répondre au maire d'Epernay que, suite aux premiers résultats, plusieurs scénarii sont envisagés pour pouvoir rétablir une situation de circulation normale : *"une étude de confortement lourd de l'ouvrage ou une démolition/reconstruction de l'ouvrage avec ou sans réduction de la portée de l'ouvrage"*.

Et la SNCF d'ajouter : *"L'étude de confortement de l'ouvrage nécessite des investigations complémentaires de faisabilité d'un point de vue contrainte technique ferroviaire vis-à-vis de la caténaire. Ces investigations ont débuté en date du 21 février 2019. L'échéance de cette étude n'est pas, à l'heure actuelle, encore fixée"*.

La SNCF indique également que *"la mesure conservatoire mise en oeuvre empêchant la circulation sur la voie de gauche sortante est confirmée et s'avère nécessaire afin de préserver l'ouvrage dans son état actuel"*.

Par conséquent, les restrictions de circulation sont maintenues pour le moment.